

Le 30 Septembre 2019

Issu des luttes du Conseil National de la Résistance, notre système de retraite a été conçu pour être solidaire, indépendant et géré par les salariés, il est part intégrante de notre sécurité sociale.

S'il a déjà été plusieurs fois affaibli par le passé la nouvelle « réforme » entend elle modifier drastiquement son fonctionnement et rendre la caisse de retraite dépendante d'un budget imposé par le gouvernement.

Nous vous proposons donc de faire un point ensemble.

## L'âge du départ à la retraite sera-t-il touché ?

Aujourd'hui, il faut 62 ans et 166 trimestres de cotisations, soit 41,5 ans pour partir à la retraite à taux plein, pour les générations d'après 1973, les réformes de 2010 et de 2013 imposent déjà 172 trimestres de cotisations (soit 43 ans).

Le gouvernement prévoit d'ajouter une décote de 10% si départ à 62 ans, imposant donc de partir plus tard pour partir à taux plein.



## Les pensions vont elles baisser ?

Aujourd'hui dans le privé, les pensions sont calculées en fonction des 25 meilleures années (avant 1993 le calcul se faisait même sur les 10 meilleures années), dans le public, sur les 6 derniers mois.

Le gouvernement prévoit un calcul de la pension sur la totalité de la carrière.

Cela défavorisera tout le monde, à commencer par les précaires, les femmes et les personnes ayant eu des périodes de temps partiels.

Mais cela impactera aussi fortement les salariés qui ont évolué durant leur carrière ou ont, à l'inverse, eu des accidents de parcours.

En parallèle, l'espérance de vie en bonne santé diminue (c'est encore plus vrai pour les ouvriers et employés) passant de 64,5 en 2008 à 64,1 en 2016 pour les femmes et de 62,8 à 62,6 pour les hommes.

## News SFR

### Congés supplémentaires pour enfants à charge

(Voir notre tract de Mai 2019 sur l'intranet).

Nous avons constaté que la direction n'avait pas correctement redonné tous les congés dus à toutes les personnes concernées.

Nous vous invitons à vérifier et revenir vers nous.

### Un calendrier sur les accords d'entreprise inquiétant.

Les accords sur le Temps de travail, sur les astreintes/interventions ou encore sur le statut "collaborateur citoyen" sont remis en négociation par la direction. Nous risquons vraiment d'y perdre.

D'autant que sur le temps de travail (RTT, Congés...) un accord d'entreprise peut être moins disant que le code du travail ou les conventions collectives depuis les ordonnances Macron.

### TAD et objectifs.

SUD vous rappelle que le TAD ne saurait être conditionné par l'atteinte de vos objectifs.

Si vous êtes victime de pressions hiérarchiques, n'hésitez pas à nous contacter.

Espérance de vie en bonne santé ( Eurostat )				
Pays	Femmes		Hommes	
	2008	2016	2008	2016
France	64,5	↘ 64,1	62,8	↘ 62,6
Chypre	64,5	↗ 65,8	63,9	↗ 64,7
Suede	69	↗ 73,3	69,4	↗ 73,2
Malte	72,1	↗ 72,4	68,8	↗ 71,9

## Y a-t-il d'autres changements sur le fond ?

Lorsque le système actuel à prestations définies permet de savoir précisément avec quelle pension nous partons, le système à points imposera de recalculer tous les ans la valeur du point. Ainsi, les pensions versées fluctueront en fonction du PIB (produit intérieur brut) et du nombre de personnes à la retraite.

C'est l'essence même de la sécurité sociale qui est attaquée.

La Sécurité sociale, a été pensée comme un système redistributif, donnant plus à celles et ceux qui ont moins, en gommant les accidents de carrière et en attribuant un meilleur taux de remplacement aux salaires les plus faibles...

## Peut on faire autrement ?

Pour faire face à l'augmentation du nombre de retraités, ces «réformes» peuvent sembler logique voir indispensable, mais c'est faire un peu vite l'impasse sur plusieurs éléments.

Tout d'abord, notre productivité a dans le même temps fortement augmentée, le PIB français en euros constants a été multiplié par plus de 2 sur les 40 dernières années. Or toute cette richesse créée supplémentaire ne s'est pas répercutée correctement sur les salaires (qui financent notre sécu et donc les retraites).

C'est en fait le capital qui s'est largement enrichi via des dividendes sans cesse croissants.

Par ailleurs les cotisations qui auraient pu être augmentées comme variable d'ajustement, ont en réalité été attaquées à plusieurs reprises (58 Mrd d'euros de manque à gagner pour 2019)

Les salariés ont donc perdu sur les deux tableaux, leur salaire indirect (les cotisations que les libéraux se plaisent à appeler "charge sociale") ET leur salaire direct.

Enfin, le fameux déficit est en réalité bien faible en proportion du budget global de la sécu : 5.4 sur 440 Mrd.

Il s'agit donc bien d'un choix de société, d'un choix idéologique et non pas simplement d'une logique économique objective comme on voudrait nous le faire croire.

## SUD SFR soutient donc le mouvement social, et ses revendications.

Si vous aussi vous souhaitez défendre vos retraites nous vous invitons à cliquer sur ce lien :



<http://bit.ly/retraites-sudsfr>

## VERS L'UTILISATION DES RETRAITES COMME VARIABLE D'AJUSTEMENT DES FINANCES PUBLIQUES



## News SFR

### Un contre pouvoir sérieusement affaibli.

Suite aux élections professionnelles chez SFR en Juin Dernier, l'UNSA voit sa signature peser 54%.

Ils peuvent donc, à eux seuls, décider de signer un accord ou de le bloquer, les signatures des autres OS représentatives ne pèseront donc plus dans la balance.

Ces dernières n'ont plus qu'un seul moyen d'action pour faire valider un accord : le référendum d'entreprise dont l'accès est limité à la CFDT.

**Sud PTT**

**Fédération des activités postales  
et de télécommunications**

